

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0018804

20304

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	3339	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		EL MOUHAFFID A.B.DELLAZIF	
Date de naissance :		16/03/1958	
Adresse :		41 lot ESSAFA 20000 EL OULFA CASABLANCA	
Tél. :		06 64 04 25 49	Total des frais engagés : 2498,50 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	<b>R. Abdellah MAMOU</b> <i>Neuro - psychiatre</i> <b>38, Bd. Rachidi - Casablanca</b> <b>Tél: 05 22 47 60 00 / 10</b>		
Date de consultation :	17/03/2024	Age :	
Nom et prénom du malade :	Bouganga Zineb		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	trouble Hypnagogie		
Affection longue durée ou chronique :	<input checked="" type="checkbox"/> ALD	<input checked="" type="checkbox"/> ALC	Pathologie
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	CASA	Le :	04/04/2024
Signature de l'adhérent(e) :			



## الدكتور عبد الله مامو Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE  
D.U. D'Angers  
en expertise médicale  
Ex. attaché des Hôpitaux de Paris  
Médecin Expert auprès des Tribunaux



الخصاصي في الأمراض العقلية و النفسانية  
حائز من جامعة أنجى على دبلوم  
الخبرة الطبية.  
ملحق سابق بمستشفيات باريس  
طبع محفل لدى المحاكم

الدار البيضاء في ٢٤.٢٤ Casablanca, Le

7<sup>me</sup> - Zineb POMPEGA  
 - Tenuditu 250: 1 = 2  
 125,90 - ~~Doctopyl~~ 100: 1 = 1  
 - ~~Quetaperti~~ 150: 1 = 1  
 3x135,80  
 - ~~SV~~  $\mu\text{m } 0 \text{ a } 1.$   
 2x148,30 ~~SV~~ 1/2 : 1 le mir  $\approx 30\text{f}$   
 $\mu\text{m } 1/2 \text{ le mir}$   
 5x224,00 ~~SV~~ Lamictal 100: 1 = 1.  
 84,50 - ZETIALEX ~~SV~~ 100: 1 a 1. ou  
 Durée de Traitement 3 mois  
 R.D.V. le 02/10/21 2024 à  
 9H30

MARIJUANA  
 HARMACIE AN  
 101 Assante imm 102  
 Casablanca

### Durée de Traitement

R.D.V. le 02/07/2024 à  
9H30

0 - GSM : 06 61 18 40 45 - Fnou@gmail.com

- ozil jhs: 1 of ejam
  - Rogiswurk: 1 lösir
  - Ronzgypf: 1 lösir

2033.50

**Dr. Abdellah MAMOU**  
Neuro - psychiatre  
38, Bd. Rachidi - Casablanca  
Tél: 05 22 47 60 00 / 10

صيدلية النسائية  
PHARMACIE AN-NIA  
lot Assafa imm 18-A4 Oulfa  
Casablanca - 05 22 93 46 33

# الدكتور عبد الله مامو

## Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE  
D.U. D'Angers  
en expertise médicale  
Ex. attaché des Hôpitaux de Paris  
Médecin Expert auprès des Tribunaux



اختصاصي في الأمراض العقلية و النفسانية  
حاصل من جامعة أنجي على دبلوم  
الخبرة الطبية.  
ملحق سابق بمستشفيات باريس  
طبيب محلف لدى المحاكم

Casablanca, Le 27.03.24 الدار البيضاء في

7<sup>th</sup> Zineb Bouderca

- Li Mémie.



Durée de Traitement .....

R.D.V. le .....

# Centre de Biologie ZOUBIR

Dr. Boulhen Fatima Zahra

Adresse : Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat (Bd Zoubir) N 29 E, 1er Etage - Oulfa - Hay Hassani  
Tel : 05 22 93 92 91 / 06 62 60 60 01 04 - Email : laboratoirecbz@gmail.com

INPE :



093064459

## Facture

N° facture 2024-0972

Casablanca, le 28/03/2024

Date de prélèvement 27/03/2024

Mme BOUDARGA Zineb

Designation Acte		
LITHI	LITHIUM	50

Total B	50
APB	10,00
Total en dirhams	65,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Soixante-cinq dirhams\*\*\*





# مختبر الزبير للتحاليل الطبية

## CENTRE DE BIOLOGIE ZOUBIR

Hématologie • Biochimie • Hormonologie • Immunologie • Oncologie • Bactériologie • Parasitologie • Mycologie • Virologie • Biologie de reproduction  
Dr Boulhen Fatima Zahra      Médecin Biologiste  
Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca  
Diplômé de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Casablanca le : 28/03/2024

### Compte rendu d'analyses

Nom : BOUDARGA      Prénom : Zineb

Code Patient : 24-00797      Pltv du: 27/03/2024 9:54

Demandé par Dr: MAMOU.A

Date de naissance 07/27/1969



Page : 1 / 1

### DOSAGE DES MEDICAMENTS

#### LITHIUM

(Technique : Technique colorimétrique )

0,76 mmol/l

Concentration thérapeutique

: 0,6 - 1,2

Concentration toxique : >

2,0

Bilan validé Biologiquement par Dr. Boulhen Fatima Zahra



#### Prélèvement à domicile sur Rendez-vous

Lot Al Khouzama, Bd Mostapha salamat(Bd Zoubir), N° 29 E, 1er Etage RCD ,Près école LA JOCONDE - Oulfa - Hay Hassani - Casablanca  
Tél.: 05 22 93 92 91 - GSM : 06 62 60 01 04 - E-mail : laboratoirecbz@gmail.com  
R.C.: 503033 - Patente : 36204111 - I.F.: 50255583 - ICE : 002812890000060